

Compte rendu de la séance du 04 mai 2016

Secrétaire(s) de la séance:

Bruno LAFOUX

Ordre du jour:

Délibérations:

Choix des entreprises travaux vestiaires du stade

Choix de l'entreprise travaux voirie

Délibérations du conseil:

Choix des entreprises : Travaux vestiaires du stade (DE 2016 025)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport et l'analyse des offres réalisés par monsieur DESROSES Jean Paul, architecte.

Il propose, pour chaque lot, de retenir l'entreprise la mieux disante et ayant répondu conformément au DCE.

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- de retenir les entreprises suivantes :

Lot	Intitulé	Entreprise	adresse	Montant HT
1	Gros Œuvre	AB Bâtitseurs	18 route de Châteauroux Scoury 36 300 CIRON	47 815.31
2	C h a r p e n t e Couverture	C C B H	12 rue des Artisans 36 300 CIRON	7 109.03
3	Menuiseries	C C B H	12 rue des Artisans 36 300 CIRON	17 613.95
4	Plomberie	GUERIN	79 avenue Gambetta 36 300 LE BLANC	6 893.47
5	Electricité	Eurl VIOLET C	12 allée des Groges Villiers 36 370 MAUVIERES	4 834.30

- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux

Travaux voirie 2016: choix de l'entreprise (DE 2016 026)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les différentes offres faites par les entreprises Colas, Eurovia, Setec concernant les travaux de reprofilage et E.C.F des VC n°21 et 26.

Après étude et vérification, la commission communale d'ouverture des plis propose de retenir l'entreprise la mieux disante à savoir : COLAS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- retient l'offre de l'entreprise COLAS pour un montant de 18 400€
- charge le Maire de signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.